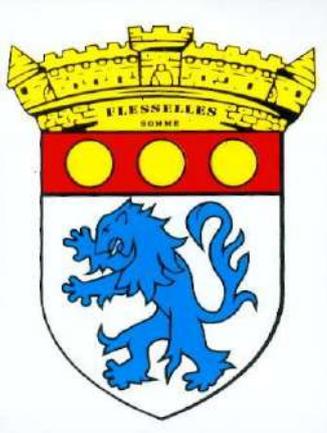


N°669—Année 2023

Le 7 décembre 2023



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

03.22.93.74.67 - 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
www.mairieflesselles.fr

Sommaire :

- Page 2 : Téléthon
- Page 3 : Colis de séniors
- Page 4 : Enquête publique
- Page 5 à 6 : Informations
- Page 7 ; Bibliothèque
- Page 8 à 9 : Fibre optique
- Page 10 : Panneau Pocket
- Page 11 : Menus de cantine
- Page 12 à 13 : Associations
- Page 14 à 15 : Petites annonces et Divers
- Page 16 : Permanence des élus

Après-midi avec le Père Noël

Ho Ho Ho !!!! Petit Flessellois, Petite Flesselloise
si tu as entre 3 et 10 ans, je t'invite à la
Salle de Fêtes
le samedi 16 décembre
ouverture des portes à 14h00

Un spectacle extraordinaire débutera à 14h30 et
l'après-midi se poursuivra par un festin de douceurs.
Si tes copains-copines et toi avez été très sages, je
viendrais prendre le goûter avec vous....

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 21 décembre 2023

Bulletin bimensuel d'informations municipales

NOËL DES ENFANTS

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Programme de la 37ème édition



8 ET 9
DECEMBRE
2023

samedi 9 décembre 2023

à la **Salle des Fêtes de Flesselles**

Dès 8h00 - Café / Croissant

Rando Quad organisée

par POLY-MECA

réservation auprès de M. Claeys
au 06 35 59 26 55
polymeca80@gmail.com



Dès 10h00 - Marche Solidaire
avec Les Foulées Flesselloises

Départ de la Salle des Fêtes, poussettes,
chiens, tout le monde peut venir....
Participation minimum 5€



11h00

Stands

- Les Aînés exposent et vendent leurs réalisations
- Flesselles Terroir Animation et les articles de Noël

à partir de 12h00

Restauration : 13€

- Tartiflette + part de tarte
- Tripes/pommes de terre + part de tarte
- Boissons non comprises



Démonstrations

- 14h00 : Judo Club
- 15h00 : les Etoiles Filantes
- 15h30 : les Hirondelles



15h30

Goûter

- Crêpes
- Chocolat chaud



Autres participants

US Flesselles

ROF



COLIS DES SENIORS



Les colis seront distribués

UNIQUEMENT le

MERCREDI 20 DECEMBRE 2023

À LA MAIRIE—SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE 10 H À 12 H

ET DE 13H30 À 17H30

[aux résidents de la commune ayant rendu leur fiche d'inscription](#)
[avant le 10 novembre 2023](#)

[Pour les aînés en maison de retraite et les personnes hospitalisées en long séjour,](#)
[la commune remettra un coffret garni.](#)

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent charger une aide-ménagère ou toute autre personne de venir chercher leur colis [avec une autorisation signée de leur part.](#)

Une collation sera servie aux personnes présentes.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du BOCAGE-HALLUE

Par arrêté en date du 20 novembre 2023, la Présidente de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Bocage-Hallue et en a fixé l'ensemble des modalités.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 30 jours, du mardi 12 décembre 2023 à 14h30 au jeudi 11 janvier 2024 à 12h00 inclus.

M. Regis DE LAUZANNE directeur général adjoint, délégué au développement durable au sein du conseil départemental, en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Claude TRUFFERT, comptable en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par Mme la Présidente du Tribunal Administratif.

Le siège de l'enquête publique est fixé à la communauté de communes Territoire Nord-Picardie – Antenne de Villers-Bocage, 2 route de Montonvillers, 80260 VILLERS-BOCAGE.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier de modification du PLUI du Bocage-Hallue pourront être consultées aux jours et heures habituels d'ouverture, hors jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle éventuels dans les lieux suivants :

- à l'antenne de Villers-Bocage de la communauté de communes Territoire Nord-Picardie, 2 route de Montonvillers, 80260 VILLERS-BOCAGE du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;
- à la Mairie de Flesselles, 231 rue de la Vigne, 80260 FLESSELLES, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h45 et le samedi de 9h00 à 11h45 ;
- à la Mairie de Beaucourt sur l'Hallue, 25 rue Principale, 80260 BEAUCOURT SUR L'HALLUE, le lundi de 18h00 à 19h00 et le jeudi de 10h00 à 12h00.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur un poste informatique à l'accueil de la communauté de communes Territoire Nord-Picardie – antenne de Villers-Bocage du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, hors jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle éventuels et sur le site internet suivant : www.cctnp.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- le mardi 12 décembre 2023 de 14h30 à 17h00 à la communauté de communes Territoire Nord-Picardie, antenne de Villers-Bocage,
- le mercredi 20 décembre 2023 de 9h30 à 12h00 en Mairie de Flesselles,
- le jeudi 11 janvier 2024 de 9h30 à 12h00 en Mairie de Beaucourt sur l'Hallue.

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur les registres d'enquête papier prévus à cet effet en se rendant dans les trois lieux de permanence aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- Par courrier postal qui doit être reçu avant le 11 janvier 2024 à 12h00 inclus à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Projet de modification du PLUI Bocage-Hallue, Communauté de communes Territoire Nord-Picardie, antenne Villers-Bocage, 2 route de Montonvillers, 80260 VILLERS-BOCAGE,
- Par courrier électronique avant le 11 janvier 2024 à 12h00 à l'adresse suivante : plui.bocage-hallue@cctnp.fr

Dans le cadre du présent dossier de modification du PLUI du Bocage-Hallue, l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement se rapportant au projet est consultable selon les mêmes modalités.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par le commissaire enquêteur qui disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées à la Présidente de la communauté de communes Territoire Nord-Picardie. Ces documents seront consultables à l'antenne de Villers-Bocage de la communauté de communes pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi que dans les mairies des communes concernées par le projet, et sur le site internet www.cctnp.fr.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire du Territoire Nord-Picardie pourra approuver la modification du PLUI Bocage-Hallue. Le dossier sera éventuellement adapté pour tenir compte des avis émis, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

INFORMATIONS

Cantine / Garderie



Pensez à réserver vos repas pour la rentrée

du lundi 8 JANVIER 2024

impérativement au plus tard

Le Jeudi 21 décembre 2023

Après-midi dernier délai avant 16h30.

Passé ce délai, vos enfants ne pourront être inscrits

(AUCUNE RESERVATION NE SERA POSSIBLE)

Merci de votre compréhension

La trésorerie

Attention !

Pour l'achat des tickets de cantine et garderie

A la demande de la trésorerie de Doullens, la régie doit clôturer ses comptes pour le mercredi 20 décembre 2023.



la mairie ne pourra effectuer aucun encaissement,

à compter du 15 décembre 2023,

Reprise normale au 2 janvier 2024.

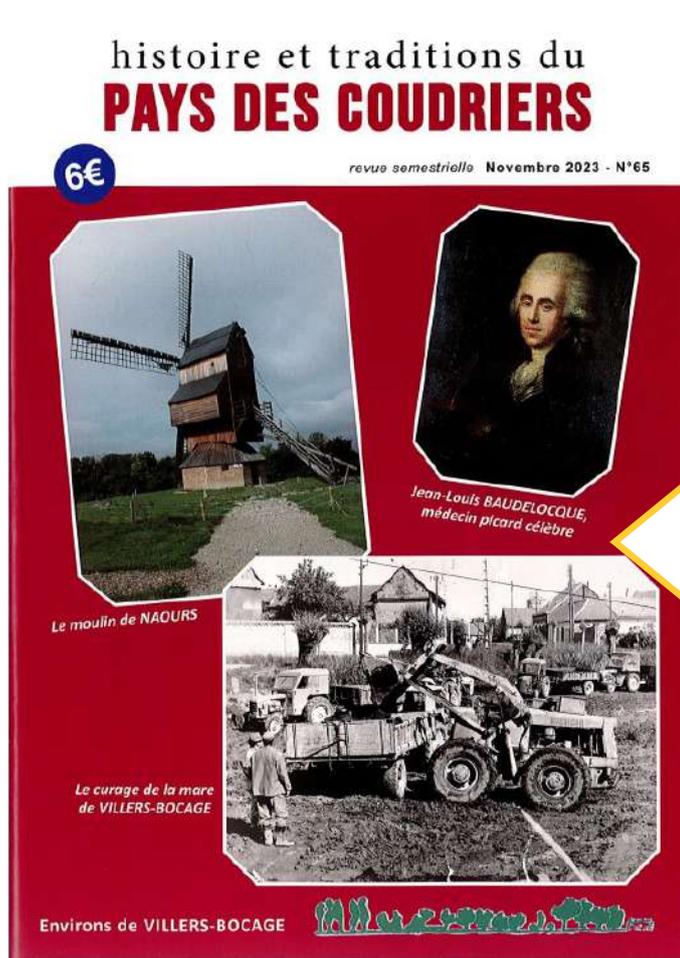
INFORMATIONS

En raison des fêtes de fin d'année,
La mairie sera fermée le **samedi 23 décembre 2023**
et le **samedi 30 décembre 2023**.

L'accueil de la mairie sera assuré uniquement le matin
de **9 h à 11 h 45**

Du **mardi 26 au vendredi 29 décembre 2023**.

Merci de votre compréhension



En vente
en Mairie

6€



Quand la bibliothèque s'anime ...

Horaires d'ouverture



Mardi de 9h30 à 12h
Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 15h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h30



Samedi 9 Décembre à 10h

Atelier d'éveil musical pour les enfants jusqu'à 3 ans
Avec Tchiki Pam (durée 30 mn)

Samedi 9 Décembre à 10h45

Atelier d'éveil musical pour les enfants de 3 ans et plus
Avec Tchiki Pam (durée environ 45 mn)

Mercredi 13 Décembre à 14h30

Atelier « Jeux de mots » avec l'auteur jeunesse Emmanuel Tredez



biblio-flesselles@nordnet.fr



09 88 18 75 33

LA FIBRE OPTIQUE A FLESSELLES



LISTE DES OPÉRATEURS FIBRE À CONTACTER

Situation A

Je ne suis pas titulaire d'une ligne téléphonique fixe

Je n'ai aucune démarche à effectuer SAUF si je souhaite équiper mon logement d'une ligne fixe

Situation B

Je suis titulaire d'une ligne téléphonique fixe

Situation C

Je n'ai pas de connexion Internet

Je suis titulaire d'une connexion Internet

JE CONSERVE MON OPÉRATEUR J'APPELLE :	JE CHANGE D'OPÉRATEUR J'APPELLE :
Bouygues Télécom > 1064	Bouygues Télécom > 3106
Coriolis > 09 69 39 55 30	Coriolis > 09 69 32 94 77
Free > 3244	Free > 1044
Nordnet > 3420	Kiwi > 09 80 50 12 12
Orange > 3900	Knet > 09 72 350 350
SFR > 1023	Nordnet > 3420
	Orange > 3900
	Ozone > 09 73 01 1000
	SFR > 1099

Les numéros courts ne sont pas surtaxés.

 J'ANTICIPE MON PASSAGE À LA FIBRE.

LA FIBRE OPTIQUE A FLESSELLES

L'installation de la fibre optique dans la nouvelle résidence rue du Blanc Fossé est terminée... Pour les Flessellois de cette nouvelle résidence ainsi que ceux qui n'ont pas encore opté pour la fibre, vous trouverez ci-dessous quelques documents utiles pour organiser le raccordement de votre domicile.



INFORMATION IMPORTANTE

Objet : Remplacement du réseau téléphonique de votre commune.

Madame, Monsieur,

Après cinquante ans d'activité, **le réseau téléphonique traditionnel que nous connaissons tous est sur le point de disparaître** : celui-ci est remplacé par un nouveau réseau de fibre optique qui dessert déjà votre commune.

Afin d'anticiper la disparition totale de votre ancienne ligne téléphonique, **nous vous recommandons d'effectuer le raccordement de votre logement à la fibre au plus vite**. Cette démarche, **aujourd'hui prise en charge**, vous permettra d'assurer la continuité de vos services actuels : n'attendez pas la dernière minute au risque d'être facturé.



Prise téléphonique actuelle



Prise fibre à installer

Le raccordement de votre logement à la fibre se traduit par l'installation **d'une nouvelle prise murale à l'emplacement de votre choix**. Pour bénéficier de votre installation il vous suffit de **contacter l'opérateur de votre choix** (liste au dos du document).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

ALTITUDE INFRA SOMME
Gestionnaire du réseau fibre de votre commune
communication@somme-fibre.fr

 J'ANTICIPE MON PASSAGE À LA FIBRE.

PANNEAU POCKET

PANNEAU POCKET



En plus de contenir des informations permanentes (coordonnées mairie, bibliothèque...) et les informations ponctuelles diffusées par la Clé de Contact

(animations, menus cantine...), Panneau Pocket permet à la mairie de porter à votre connaissance des informations ponctuelles entre deux Clés de Contact voir des Alertes. Cette possibilité a été très utile aux mairies durement touchées par les évènements climatiques de ces derniers temps dans la mise en place des moyens de secours aux sinistrés.

Panneau Pocket, gratuit et anonyme, s'installe et s'utilise facilement sur vos smartphones, tablettes ou ordinateurs.

Si cette démarche vous paraît difficile, vous pouvez vous faire connaître en mairie et selon le nombre de demandeurs, nous pourrions mettre en place un petit atelier pour l'installation et l'utilisation de cette application qui rend service...



MENUS DE CANTINE



Du lundi 11 au vendredi 15 décembre 2023

Lundi 11	Mardi 12	Jeudi 14	Vendredi 15
<p>Taboulé (semoule, tomate, maïs, poivrons)</p> <p>Colin d'Alaska pané</p> <p>Epinards sauce à la crème</p> <p>Riz</p> <p>Yaourt aromatisé</p> <p>Fruit de saison</p>	<p>Coquillettes cocktail (mayonnaise, tomate, paprika)</p> <p>Tarte aux poireaux</p> <p>Lentilles du Coudroy</p> <p>Yaourt nature sucré</p> <p>Beignet au chocolat</p>	<p>Coleslaw (carottes, chou blanc, mayonnaise)</p> <p>Haché au veau sauce tomate</p> <p>Semoule</p> <p>Yaourt brassé aux fruits mixés</p> <p>Fruit de saison</p>	<p>Pommes de terre sauce tartare</p> <p>Sauté de dinde aux olives</p> <p>Petits pois</p> <p>Fromage frais sucré</p> <p>Moelleux à la fleur d'oranger</p>

Du lundi 18 au vendredi 22 décembre 2023

Lundi 18	Mardi 19	Jeudi 21	Vendredi 22
<p>Riz au surimi</p> <p>Nuggets à l'emmental</p> <p>Tortis</p> <p>Fromage blanc sucré</p> <p>Fruit de saison</p>	<p>Pommes de terre aux petits légumes</p> <p>Cervelas orloff</p> <p>Carottes sauce à la crème</p> <p>Gouda</p> <p>Liégeois saveur chocolat</p>	<p>Galantine de volaille</p> <p>Rôti de veau sauce crème butternut et champignons</p> <p>Pommes croquette</p> <p>Croc'lait bio</p> <p>Entremets sapin aux deux chocolat</p> <p>Clémentine et chocolat</p>	<p>Betteraves vinaigrette</p> <p>Jambon de dinde</p> <p>Purée de pommes de terre</p> <p>Fromage à pâte pressée P'tit roulé</p> <p>Compote de pommes</p>

ASSOCIATIONS

Ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

MAISON SPORT SANTÉ
ENVIÉ ET FAUCON

Maison Sport Santé
De septembre 2023 à juin 2024

Pour les personnes de plus de 50 ans souffrant de pathologies et/ou désireux de reprendre une activité physique adaptée

Santé Vous Sport !

La Maison Sport Santé vous propose

Un parcours qui vous permet de débiter ou de reprendre une activité physique en douceur adaptée à vos besoins sur **prescription médicale**

Adhésion à 20€/an

- 1 Bilan de forme**
3 tests permettant d'évaluer vos capacités et d'adapter au mieux votre programme de reprise
- 2 Programme "découverte"**
2 séances d'initiation à différentes disciplines, en lien avec vos envies, vos capacités physiques et vos besoins
- 3 Programme d'Activité Physique Adaptée**
Votre programme personnel en raison de 1 à 2 séances/semaine

Maison Sport Santé
UFOLEP 80

Doullens Talmas

maisonsportsante80@ufolep80.org 03 22 52 49 16

ASSOCIATIONS



<http://harmoniedeflesselles.free.fr/>



Les membres de l'Harmonie de Flesselles remercient toutes les personnes venues en nombre assister à notre concert de Sainte Cécile 2023.

Ce concert hommage était particulièrement chargé en émotion cette année avec les disparitions de deux de nos musiciens dans la même semaine : tout d'abord le décès brutal de Pascal Fricourt, ami et collègue trompettiste le lundi 20 novembre puis celui d'Annick Gardel, amie et collègue saxophoniste le jeudi 23 novembre après un combat compliqué avec la maladie.

Toutes nos pensées se tournent vers leurs familles et leurs proches à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.

Lors de ce concert, des diplômes de fidélité ont été remis à quelques musiciens :

- Maxence Bernard (5 ans d'activités musicales)
- Louise Sueur (10 ans d'activités musicales)
- Céline Lanier (20 ans d'activités musicales)
- Constance Sannier (20 ans d'activités musicales)
- Hervé Loeuillet (médaille de vétéran pour 65 ans d'activités musicales)
- Yannick Delaby (médaille de vétéran avec palmes pour 65 ans d'activités musicales et 75 ans d'âge)
- David Candillon (20 ans de direction d'orchestre)

A noter également l'arrivée en septembre de 2 nouveaux musiciens au sein de l'Harmonie : Andréa Berrocal-Corces (flûte) et Antoine Decroix (cornet).

Merci à tous.



Divers

Le Kebab de Flesselles



Ouverture

lundi 4 décembre 2023
à partir de 17h30

Parrainé par





Divers



50€ OFFERT
SOUS PRÉSENTATION
DU FLYERS
valable jusqu'au
31/12/23

*Offre non cumulable

OUVERTURE

5 SEPTEMBRE 2023

— FLESSELES, Place de la Paix

(Ancien emplacement mairie)

MAIRIE DE FLESSELES

BUREAU CCAS



PERMANENCE BUREAU

Mardi : 14H - 19H

Samedi : 9H - 12H

CODE DE LA ROUTE

PERMIS B

PERMIS AAC

PERMIS ACCÉLÉRÉ

REMISE A NIVEAU

ANNULATION DE PERMIS



09.87.53.50.24



AEC DOULLENS

AUTOECOLECOZETTE@GMAIL.COM

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
SIRET N° 911 159 143 00013

LES PERMANENCES

Les permanences des Elu(e)s se feront
UNIQUEMENT sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.